

A mon avis, pour peu que ces questions soient discutées, que les problèmes soient portés à l'attention du gouvernement et des fonctionnaires des divers ministères et qu'on en vienne à une décision, il ne fait aucun doute qu'une grande harmonie finirait par régner dans bien des sphères d'activité des Territoires du Nord-Ouest.

M. Nugent: Monsieur le président, je n'ai pas l'intention de m'éterniser sur cette résolution ce soir car je suis sûr que nous voulons tous qu'elle soit adoptée. Mais comme je viens d'Edmonton et que je m'intéresse personnellement au Nord depuis longtemps, j'espère pouvoir faire un certain apport à l'étape de la résolution, car je veux parler de la façon dont nous devrions accueillir le bill quand nous en serons saisis.

Le ministre a déclaré dans son introduction que la population des Territoires du Nord-Ouest était reconnue pour son courage et son esprit de devoir. Même si je reconnais que le compliment est tout à fait juste, je crois que la Chambre devrait accorder encore plus d'importance à l'esprit d'initiative dont ces gens ont fait preuve. Si je dis cela c'est que nous savons tous à quel point la nature acceptable ceux qui s'établissent dans les régions septentrionales. Ces obstacles, nous le savons tous, sont les oscillations extrêmes du mercure, la dissémination de la population, le manque de commodité, la grande distance des marchés, etc. Pour surmonter toutes ces embûches, il faut avoir énormément d'initiative, et il faut à cause de ces difficultés, que le gouvernement, en dirigeant la vie de la population le fasse avec toute la souplesse possible, afin de tenir compte des conditions différentes selon les endroits, de la différence que l'on retrouve dans la population elle-même, et ainsi de suite, de sorte que ceux qui sont sur place et qui ont l'expérience, l'ambition et l'énergie nécessaires pour s'en aller dans ces régions, puissent, parce qu'ils sont si près des problèmes, trouver les moyens de contourner les difficultés et avoir à cette fin leurs coudées franches.

Voilà ce qui nous cause occasionnellement beaucoup d'ennuis dans le Nord. Je ne voudrais pas trop blâmer les fonctionnaires, mais il me semble que le fonctionnaire qui, par exemple, s'intéresse au bien-être des aviateurs dans telle ou telle région, a des vues un peu trop étroites et consacre beaucoup trop de son énergie aux questions d'aviation, ce qui d'ailleurs est fort naturel, mais nuit au bien-être de la population civile qu'on perd de vue parfois, et qu'on va même jusqu'à mettre en danger.

Dans les Territoires du Nord-Ouest, cela peut se produire le plus facilement du monde, car les employés de l'État forment la majorité

de la population. Le ministère du Nord Canadien et le ministère des Transports emploient des gens; il y a des aviateurs qui s'intéressent à la défense, des spécialistes des transports dans les régions septentrionales, et certains qui appartiennent à la société Eldorado. Quand on aura fait l'inventaire de tous les fonctionnaires dans les régions septentrionales, on constatera qu'ils forment la plus grande partie de la population, et c'est pourquoi en tentant de régler les choses d'Ottawa—qu'on le veuille ou non—le bien-être des simples citoyens passera peut-être après celui du service public intéressé; ou, devrais-je dire peut-être on a gouverner pour le plus grand bien de l'administration et non du public.

Je dirai au ministre qu'il doit se rappeler, à propos de ce territoire, que si les employés de l'État peuvent, partout, faire preuve de paternalisme, les Territoires du Nord-Ouest constituent peut-être le terrain le plus fertile à cet égard, en raison de la prépondérance des fonctionnaires, et des grandes distances qui y favorisent cette attitude plus qu'ailleurs.

J'ai déjà eu l'occasion de parler à la Chambre du règlement émis par la Commission des transports aériens, par exemple, qui doit tenir compte de longues distances d'un trafic relativement restreint, de prix élevés et d'un petit nombre de voyageurs. Un règlement conçu par la Commission des transports aériens pour renforcer l'industrie aéronautique, même s'il convenait très bien à la politique générale qui s'applique à tout le Canada, pourrait effectivement avoir des conséquences nuisibles pour la région particulière que représente ce territoire. Je dirai, par conséquent, que ce dont nous avons besoin, c'est d'accélérer, parmi la population des régions septentrionales, la formation d'un esprit d'autonomie gouvernementale. Le ministre a parlé de la responsabilité de cette population. Moi, j'ai parlé de leur esprit d'initiative. Ces deux éléments sont très importants et fort utiles quand il s'agit de gouvernement. La mise en valeur du Nord révèle que nous avons été très lents à tirer profit de tout ce que ces gens pouvaient faire pour se gouverner. On semble s'être dit qu'il fallait ne rien hâter, car les gens sont peu nombreux là-bas et la mise en valeur y est lente. J'ose dire que c'est peut-être en raison de notre manque d'empressement que le développement n'a pas été rapide. Peut-être devrions-nous être moins prudents à cet égard et compter bien plus que par le passé sur ces gens.

(Rapport est fait de la résolution, qui est adoptée.)

L'hon. M. Laing demande à déposer le Bill C-83 visant à modifier la loi sur les Territoires du Nord-Ouest, à attribuer une nouvelle